

lique. L'abbé Gayraud a démontré que la protestation du Pape n'avait rien d'insultant pour le gouvernement français. Celui-ci devait savoir d'avance que M. Loubet allant à Rome, le Saint-Siège protesterait. Il a passé outre, et le protêt n'a été que le résultat normal et prévu du voyage présidentiel.

“Comment, s'est écrié l'orateur, voilà trente ans passés que le Saint-Siège, à la suite des événements de 1870, a déclaré qu'il ne recevrait pas à Rome la visite des chefs d'Etats catholiques. Plusieurs souverains se sont soumis à cette décision. Et voilà que cette année, après trente-quatre ans, le chef de la première nation catholique — c'est M. Delcassé lui-même qui a tenu ce langage à la tribune, je puis bien le rappeler — le chef de la première nation catholique, dis-je, va à Rome visiter le chef de la nation italienne; et vous ne voulez pas que le Saint-Siège doive à l'Autriche, à l'Espagne, au Portugal, à la Belgique, à la Bavière une explication au sujet de ce voyage du président de la République française? Et vous ne sentez pas qu'il devait s'expliquer devant ces puissances, et leur dire: “Je ne laisse point passer ce voyage de M. Loubet à Rome sans faire entendre une protestation et je maintiens, à l'égard des puissances catholiques, les décisions prises il y a trente-quatre ans; vous ne pourrez pas invoquer ce précédent contre moi, je vous en avertis.”

“Comment voulez-vous que le Saint-Siège ne tint pas ce langage aux autres puissances catholiques? Cela a paru si naturel que l'un de nos diplomates, qui est à Rome depuis de nombreuses années et qui, mieux que personne, connaît la situation, a pu dire dans une interview parue dans le *Petit Parisien* — je parle de M. de Navenne...

“A mon sens, si le gouvernement pontifical a cru devoir “lancer une note à la France et aux puissances catholiques, c'est moins pour créer un conflit que pour “fendre une tradition. Le secrétariat d'Etat ne s'est pas